



Les élections régionales du 20 février 1983 furent les premières organisées au suffrage universel. Elles avaient lieu à la proportionnelle sur un tour. Au soir du scrutin, aucune liste ne disposait de la majorité absolue des sièges. La liste PCR-PS conduite par Paul Vergès avait rassemblé 45 % des suffrages, contre 38 % à la coalition UDR-RPR-FMD. La liste UNIR conduite par Pierre Lagourgue était en 3e position.

Voici la liste des quarante-cinq conseillers régionaux élus le 22 février 1983:

**PCR :** Paul Vergès, Elie Hoarau, Alexis Pota, Claude Hoarau, Bruny Payet, Lucet Langenier, Huguette Bello, Gilbert Ramin, Laurent Vergès, Julien Ramin, Philippe Berne, Roger Hoarau, Roland Robert, Mario Hoarau, Rosé-May Macarty et Yvon Virapin-Kichenin.

**PS :** Wilfrid Bertile, Jean Claude Fruteau, Gilbert Annette, Michel Charles Hoarau et Christophe Payet

**UNIR :** Pierre Lagourgue, Serge Payet, André Thien-Ah-Koon, Bërtho Audifax et Sulliman Ibrahim Dindar.

**UDRP :** Auguste Legros, Paul Bénard, JearvPaul Virapoullé, Yves Barau, Joseph Jean-Claude Êthève, Edmond Lauret, Marc Gérard, Alain Défaud, David Moreau, Cassam Moussa, José Cadet, Raymond Cazal, Camille Bourrhis, Aristide Payet, Henri Cadet, Claude Sautron, Pierre Heideger et Mohamed Ingar.

### Situation bloquée

À une voix près, l'union PCR-PS était minoritaire dans la nouvelle assemblée. Mais l'absence prolongée de Raymond Cazal allait rebattre les cartes. Sans lui, l'union PCR-PS et la coalition UNIR-UDRP avaient chacune le

même nombre de conseillers. Le communiste Mario Hoarau fut alors élu président de la Région Réunion au bénéfice de l'âge. Mais la situation était bloquée, car dans l'assemblée deux blocs de force égale s'opposaient. Une solution fut alors trouvée pour débloquer la situation : la co-construction.

« C'est le sens des propositions du président du Conseil régional aux différents partis : il faut sortir du blocage politique qui existe à l'assemblée, avec un président de gauche et un bureau de droite. La seule solution pour sortir de ce blocage c'est d'élargir le bureau aux différentes composantes de l'assemblée et d'instaurer un règlement qui empêche une coalition d'isoler un des groupes », écrivait Témoignages du 13 avril 1983.

### Le mode de scrutin obligeait à dépasser des divergences

Le 30 avril 1983, un protocole était signé par les quatre groupes politiques de la Région. Les 9 vices-présidents du bureau de la Région étaient répartis entre les quatre groupes, tout comme les membres et les présidences des commissions.

Plus de deux mois après son élection, le premier conseil régional élu au suffrage universel à La Réunion pouvait enfin se mettre au travail. Le seul moyen, c'était d'associer tous les conseillers régionaux autour d'un même projet porté par une seule majorité dont faisait partie tous les élus de l'assemblée.

Le mode de scrutin avait obligé les forces politiques représentées à la Région à trouver un moyen de travailler ensemble afin de ne pas bloquer le fonctionnement de la nouvelle assemblée.

*M.M.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Le district de Mananjary particulièrement touché

# Cyclone Freddy à Madagascar : Médecins du Monde se mobilise



**Le cyclone tropical intense Freddy a touché Madagascar dans la soirée du 21 février. Bien que la tempête se soit affaiblie après son passage au nord de la Réunion et de l'île Maurice, un premier bilan provisoire fait état de 4 décès et 16 600 personnes sinistrées. Les équipes de Médecins du Monde s'étaient préparées et ont déployé des cliniques mobiles sur place.**

Des maisons décoiffées et des vagues de 8 mètres de haut. Ce sont des rafales atteignant jusqu'à 180 km/h qui ont touché de plein fouet le district de Mananjary mardi soir, sur la côte Est de Madagascar. Ce n'est pas la première fois que des vents violents soufflent sur la Grande Île. Il y a un an, les cyclones Batsirai et Emnaty avaient fait plus de 100 morts et 150 000 sinistrés. « Depuis l'an dernier, nous avons des équipes de soignants prépositionnées sur la côte orientale qui sont entièrement dédiées à des programmes d'urgence et de relèvement post-cyclone, car nous savons qu'il est difficile d'accéder à certaines zones après le passage de pluies diluviennes ou de vents extrêmes », indique Julien Dussart, Responsable du Pôle Afrique de Médecins du Monde.

En pleine saison cyclonique, qui dure de fin novembre à début avril, et en connaissant la prévision sur la trajectoire de Freddy, Médecins du Monde a donc anticipé ses activités et ses zones d'intervention d'urgence, en envoyant également des équipes en renfort depuis la capitale, Antananarivo. « Actuellement, des cliniques mobiles sont sur la côte, à Mananjary, et dans les terres, à Antsenavolo, avec des

soignants et des médicaments pour évaluer les dégâts et prodiguer des premiers soins immédiats aux populations », explique Charlotte Berthier, coordinatrice générale de Médecins du Monde à Madagascar. L'intérieur des terres est également touché et Médecins du Monde est un des seuls acteurs à y avoir une équipe prépositionnée.

Toujours selon un premier bilan provisoire du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC), 11 047 personnes sont déplacées et environ 4 500 habitations sont inondées ou endommagées. La toiture du centre hospitalier de Mananjary s'est envolée par endroits.

Madagascar est une mission historique de Médecins du Monde. L'ONG y est présente depuis 1986. Outre ses programmes d'urgence et de relèvement post-cyclone, à travers notamment de la formation de personnels médicaux ou le pré-positionnement d'intrants de santé, les équipes mènent différents programmes pour venir en aide aux populations touchées par la sécheresse, travaillent auprès des travailleuses du sexe, ou encore sur des projets concernant les droits en santé sexuelle et reproductive.

# Oté

## Mwin lé anvî parl in pé noute lang zordi...

Mézami,

Mwin lé sirésèrtin, in bonpé rantre nou ni poz anou késtyon dsu noute kapassité di an kréol rényoné toute sak ni vé di. Mi panss mèm in bonpé rantre nou pou aborde déssèrtin sizé i panss zot lé pli kapab koz dann la lang franssé, ké dann noute lang de néssans.

Si sak mi di lé vré — si lé pa vré tanmyé ! — sa i vé dir ké dann noute lang de néssans ni gingn pa bate karé bien konm k'i fo dann toute karo noute konéssans é i fo rokonète sa lé bien domaz.

Pou kossa ?

Pars dann noute lang de néssans nou l'aprande kozé, nou l'aprande ékouté, nou l'aprande di lo nom bande shoz, mèm nou l'aprann pti pa pti pa dékouvèr la vi : noute sink sanss la révéyé kan l'ariv zot lèr é oïla poitan ké ni panss dann noute lang-la ni pé pa di toute sak ni vé di. Si sa lé vré dizon nou lé anputé kékpar, la koupe anou kékshoz éssanssyèl pou noute pèrsonalité pou noute prop lidantité.

Lé domaz, mé lé pa tro étonan pars la plipar rante nou kan nou la pass baro lékol la bien fé konprande anou, kréol-la i fo fini èk sa : « Lé défandi koz kréol

épi krash a tèr, konm téi di lontan pou dmoune téi koz la lang breton. » — a partir zordi é mèm ofisyèlman mi panss in pé la di dann zot kèr, kréol-la i fo ni fé obliye ali sa, inn bone foi pou toute. I fo tinde son lanp.

Mé oïla, lé shoz i pass pa touzour konm ofisyèman in pé i kroi. Pars a bien rogardé : nou la pass nèf moi dann vante noute momon, nou la konète bande marmaye lékol é sirman nou l'aprande pliss shoz avèk zot ké avèk lo monde ofissyèl. Konm i di pou lédikassyon in marmaye i fo tout in vilaz é néna dé shoz a aprande dann vilaz-la. Nou lété pa karsséré é nou la bien konprande otour d'nou noute pèp lé apré lité pou retrouv son lidantité é koman — koman nou ossi nou la rante dann trin-la konm i di pé ou prou.

Alor, rantre nou, mi panss sèryèzman nou néna moiyn pou ansèrv noute lang kréol rényoné, é si ni vé bien domin sansa apré avèk noute lang kréol rényoné nou sar kapab vizite bien konm kifo lo karo noute konéssans é donk ansèrv noute kréol pou di toute sak i pass dann karo-la. A biensir nou néna noute kontradikssion, mé la pa sa va anpèsh anou avanssé.

Abon antandèr, salu !

*Justin*